

La feuille verte

LA ROCHE BLANCHE

N° 245 - JANVIER 2022

www.larocheblanche.fr

Vœux de Monsieur Le Maire

Comme l'an dernier, la traditionnelle cérémonie des vœux organisée par la commune est annulée en raison de la pandémie. C'est pourtant un cérémonial immuable d'une grande importance, un moment privilégié pour discuter avec ses administrés, les connaître un peu mieux, prendre de leurs nouvelles et aussi rencontrer les nouveaux arrivants.

Pour compenser ce manque de lien, une rencontre différente dans le courant de l'année est en gestation, si les conditions sanitaires le permettent bien sûr.

Les espoirs placés dans le vaccin portent leurs fruits. Je souhaite vous remercier d'avoir pris au sérieux dès le printemps toutes les recommandations. Ainsi, tous mobilisés pour lutter contre le coronavirus, nous n'avons pas à ce jour à déplorer de décès ou de cas lourd.

Malgré cela, nous avons avancé sur d'importants dossiers, notamment la construction d'un pôle santé pluridisciplinaire subventionné par le conseil départemental, la COMPA et l'Etat (DSIL). Entré en service début juillet, celui-ci permet aux habitants de bénéficier de soins médicaux et paramédicaux avec l'arrivée de nouvelles professionnelles de santé (un cabinet de quatre infirmières, une ostéopathe et une kinésithérapeute).

En mai, un nouvel agent technique, Florent BURGAUD a pris ses fonctions. Durant ce mois, il a été créé un cheminement piéton sur la RD19 entre La Métairie et Saint Michel du Bois pour sécuriser la circulation de nos enfants.

En octobre, un skate-park et des jeux de plein air ont été mis en fonctionnement sur la zone du plan d'eau. Ces structures très attendues sont très fréquentées. Une aubette a été installée au lieu-dit « La Justice » pour sécuriser l'espace attente de nos jeunes qui rejoignent leur établissement scolaire respectif en car. L'environnement de nos enfants en périscolaire a bénéficié cette année de l'achat d'un vidéoprojecteur avec son écran et d'un cabanon pour stocker des divers matériels et des jeux d'extérieurs.

Malgré la crise sanitaire, La Roche-Blanche poursuit sa croissance, la population est en augmentation de 1,7%, et compte 1246 habitants (INSEE 2020) et elle impacte son développement immobilier. En effet, plusieurs lots situés dans la ZAC ont déjà trouvé preneurs et les ventes se poursuivent.

Les seules opportunités de distraction importantes ont été deux spectacles musicaux : le repas champêtre animé par Obscur Feuillage en août et le concert de La Route de Memphis en octobre, organisés conjointement avec l'association « Art et Pensée » toujours très active et aux idées fécondes.



Je souhaite féliciter comme ils le méritent nos personnels communaux qui assurent le fonctionnement de nos services, tous travaillant pour l'intérêt général au profit de nos administrés. Je veux aussi remercier l'ensemble des élus municipaux, qui ont en charge la gestion communale, pour leur travail et leur engagement sans faille. Ils ont permis de faire grandir et valoriser notre commune. Les adjoints ainsi que l'ensemble des membres du conseil municipal restent à votre écoute et s'adapteront aux besoins du quotidien des usagers. N'oublions pas, les dirigeants et les bénévoles de nos associations qui s'investissent pour créer du lien social. Nous devons faire preuve de

solidarité en consommant local, en faisant travailler nos professionnels et en soutenant nos associations.

Je voudrais avoir une pensée particulière pour ceux et celles qui sont seuls, ceux atteints par la maladie, pour les administrés et amis qui nous ont quittés au cours des 12 derniers mois.

Quelles sont les perspectives pour 2022 et les réflexions en cours menées par la municipalité ?

Il est important de porter des projets. Notre cap reste toujours le même : rigueur budgétaire tout en faisant le choix de maintenir les investissements pour le futur.

Diminuer la consommation d'énergie et les dépenses énergétiques, remplacement par des « LED » les réverbères du Clos Michel puis par tranche les autres voies communales.

Gérer et accroître l'attractivité. Revoir toute la signalétique des hameaux, faciliter l'accessibilité du plan d'eau aux PMR par la création d'un ponton pour pêcher, finaliser l'accès PMR de l'église, lancer les travaux pour l'aménagement d'un parking pour accueillir des camping-cars près du plan d'eau et réhabiliter les anciennes toilettes. Développer des liaisons douces pour favoriser les déplacements par les modes doux.

Accompagner les personnes en difficultés. Le CCAS intervient de plus en plus régulièrement en aide auprès des personnes en détresse.

Favoriser le lien social en accompagnant les associations dans leurs projets et poursuivre les actions culturelles (cinéma, théâtre, soirées musicales, festival, expositions diverses...).

Au nom de la municipalité, permettez-moi de vous adresser à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour cette nouvelle année placée sous le signe de l'optimisme.

Au plaisir de vous rencontrer lors de prochains événements.

Jacques PRAUD

Si tu ne vis pas ce moment à ce moment là, il faut que tu attendes le moment suivant pour revivre ce moment à ce moment là ... Jean-Claude Van Damme

Dans la Mairie ...

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 JANVIER 2022 :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2021
- Taux de promotion dans le cadre de la procédure d'avancement de grade
- Rénovation et création de pontons accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'un cheminement doux mairie vers plan d'eau - demande de subvention au titre de la DETR 2022
- Rénovation et création de pontons accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'un cheminement doux mairie vers plan d'eau - demande de subvention au titre de la DSIL 2022
- Comptes-rendus des commissions et comités
- Informations et questions diverses

Le compte-rendu complet du Conseil Municipal sera affiché sur le panneau extérieur de la Mairie, et disponible sur le site www.larocheblanche.fr

**Exceptionnellement,
l'accueil de la Mairie sera
fermé le mercredi 2 février.**



AGENDA

Les manifestations annoncées dans cet agenda sont inscrites sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

FÉVRIER

Lundi 21

Séance du Conseil Municipal, 19h30

Samedi 26

Projection du film « 11 minutes », 16h

Samedi 26

Tartiflette à emporter, par Les Coteaux de La Roche et L'Orpin

MARS

Dimanche 6

Sortie Beaujoire, Les Coteaux de La Roche

Mardi 8

Séance Bébé lecteurs, bibliothèque, 10h

Dimanche 13

Concours de dressage, Pied Bercy

Dimanche 13

Courses cyclistes, Comité des Fêtes

Du lundi 14 au dimanche 27

Opération « Toutes pompes dehors »

Lundi 28

Séance du Conseil Municipal, 19h30

Prochaine parution de **La Feuille Verte** : vendredi 25/02.
Merci de nous transmettre vos articles
avant le mercredi 16 février 2022.

Dans la commune...

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Suite au dernier recensement, l'INSEE nous informe des nouveaux chiffres de la population.

Désormais, la commune compte **1246 Roche-Blanchais et Roche-blanchaises** ! (augmentation de 1.7%)

LA COMPA CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT

La natation fait partie intégrante de la pratique sportive scolaire. Objectif : savoir nager à la fin de la 6^{ème}.

La COMPA s'engage à fournir un accès équitable à tous les enfants. La collectivité se charge donc du transport, met disposition des maîtres-nageurs et organise les séances. Au programme : équilibre, immersion, propulsion dans l'eau, plongeurs... Il y en a pour tous les goûts et niveaux mais avant tout, ce que préfèrent **Alexy et Bastien, 6 ans, de l'école Sainte-Marie de la Roche-Blanche**, c'est « glisser sur le toboggan et aller parfois dans le grand bassin, c'est méga profond ! ».



GESTION DES DÉCHETS : ÉVOLUTION DES TARIFS EN 2022

Les tarifs liés à la gestion des déchets évoluent en 2022. Ils n'avaient pas changé depuis 2016, année de la mise en place de la redevance incitative.



Celle-ci finance l'ensemble des coûts de collecte et de traitement des déchets : les ordures ménagères, les emballages, le papier, le verre et tous les apports en déchèterie. Le service rendu comprend aussi la prévention des déchets et les actions autour du tri, du compostage...

La hausse des dépenses pour la COMPA s'explique principalement par :

- L'importante hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) mise en place par l'État afin de limiter l'enfouissement et inciter au recyclage.
- L'augmentation des tonnages collectés.

La facture que vous recevrez en janvier concerne la collecte du second semestre 2021. Cette facture ne sera pas concernée par les nouveaux tarifs. Les tarifs s'appliquent dès le 1^{er} janvier 2022. Ils apparaîtront donc sur la facture du 1^{er} semestre 2022 que vous recevrez en juillet 2022.

TARIFS 2022 :

Composition du foyer	Volume bac en litres	Forfait annuel 12 levées	Levée supplémentaire
1 à 2 pers	80	144 €	5 €
2 à 3 pers	120	177 €	8 €
3 à 4 pers	180	222 €	12 €
4 et +	240	259 €	16 €

Dans la commune...



L'ORPIN

Le restaurant L'Orpin sera fermé pour congés du 12 au 21 février inclus.

ÉCOLE SAINTE MARIE

Les inscriptions pour septembre 2022 ont commencé! N'hésitez pas à prendre rendez-vous au **02.40.98.46.19** ou par mail : **ec.roche-blanche.ste-marie@ec44.fr**
Nous vous recevrons avec plaisir. A bientôt !



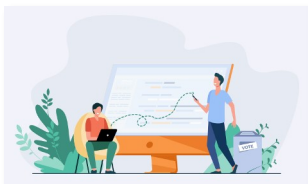
ELECTIONS EN 2022

Les élections présidentielles auront lieu le 10 et le 24 avril et les législatives le 12 et 19 juin.

En cas d'absence, vous pouvez voter par procuration. Vous pouvez trouver toutes les informations et commencer la démarche en ligne sur le site **www.maprocuration.gouv.fr**.

Nouveauté :

Désormais, vous pouvez choisir un mandataire inscrit sur une liste électorale autre que celle de votre commune.



CAMBRIOLAGE A L'ATELIER MUNICIPAL

Le cambriolage a été constaté le lundi matin 17 janvier, lorsque les agents techniques se sont présentés sur leur lieu de travail.

« Le portail avait été forcé, tout comme les fenêtres de l'atelier. Ils ont tenté par deux endroits de découper les tôles de bardage. « Il s'agit d'une véritable razzia... » déplore Jacques PRAUD, maire de la commune, qui a aussitôt déposé plainte.

Les gendarmes d'Ancenis sont venus procéder aux premières investigations.

Le préjudice est conséquent, environ 35 000 €. Les voleurs ont fait main basse sur du matériel espaces verts (tronçonneuses, débroussailleurs, souffleurs), certains appareils étaient neufs. Mais aussi de l'outillage destiné à la maintenance et au bricolage, boîte à outils, visseuses, disqueuses, perceuses. Il faut également ajouter un véhicule, le camion benne, utilisé par les malfrats pour le transport des objets.

Des communes voisines se sont aussitôt manifestées ainsi que des artisans locaux pour nous prêter du matériel, se console l' élu. Ce vol va obliger la collectivité à mettre la main à la poche pour remplacer tous ces outils et effectuer les travaux sur le bâtiment : portes, fenêtres et bardage. Les assurances vont rembourser une partie du préjudice mais tiennent toujours compte de la vétusté du matériel.



DISPARITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Les panneaux de lieux-dits sur trois axes de la commune : Liserbière, La Ragotière et Les Grandes Gaudinières ainsi qu'un panneau d'agglomération ont été dérobés, s'indigne le 15 janvier 2022, le maire, Jacques PRAUD. La municipalité a déposé plainte et s'enquiert pour les remplacer.



INCIVILITÉS

Sur la commune, en pleine campagne, à proximité d'habitations, le long des bas-côtés, des tonsures blanches appartenant à un ou plusieurs chiens et des carcasses d'animaux souillent la nature. Lorsque l'on se balade et que l'on aperçoit ces déchets, ce n'est pas forcément agréable à contempler. Ces nouvelles découvertes viennent compléter la liste d'autres dépôts sauvages. Lors du toilettage de votre animal, récupérez et jetez les résidus dans votre poubelle.

Aussi, au pied des colonnes de tri, parking de la salle « Les trois Rivières » divers objets ont fait leur apparition. Il est rappelé que les conteneurs sont fait pour récupérer les papiers et le verre. Le reste doit être déposé dans une déchetterie communautaire.



VERBALISATION DES DÉPÔTS SAUVAGES

Des dépôts sauvages de poubelles ont été constatés sur la commune en divers endroits. Les auteurs de ces dépôts ont été identifiés après enquête. Jacques PRAUD, maire de la commune, a décidé de verbaliser comme le permet la loi et l'arrêté municipal 2021/50 en date du 1er juin 2021. Le montant de l'amende est de 350 € et le paiement sera effectué à l'ordre du Trésor Public. Ce sera tolérance zéro pour ces incivilités. C'est aussi une façon de respecter les 99% d'habitants qui jouent le jeu du tri et de la déchetterie et qui paient la redevance d'enlèvement d'ordures ménagères.



STOP PUB



Si vous ne souhaitez plus recevoir la publicité dans vos boîtes aux lettres, des autocollants « **STOP PUB** » sont disponibles en Mairie.

Maintenant en ligne ...

L'ABONNEMENT A LA TELEASSISTANCE DESORMAIS POSSIBLE EN LIGNE

Le service de téléassistance du Département permet une sécurité renforcée, une écoute et une assistance au quotidien pour les personnes de plus de 60 ans souhaitant rester à domicile et pour les personnes en situation de handicap.



Aujourd'hui, une offre unique à 15 € par mois (ou 10€ en tarif réduit) est proposée aux séniors à partir de 60 ans. Des options supplémentaires sont possibles en fonction de besoins particuliers des personnes.

Les demandes peuvent se faire à la mairie, ou désormais directement en ligne auprès du prestataire Vitaris, par le biais du site du Département :

https://www.loire-atlantique.fr/44/seniors-personnes-agees/la-teleassistance-pour-les-personnes-agees-ou-en-situation-de-handicap/c_1303271

DÉPOSER SA DEMANDE D'URBANISME EN LIGNE

Abri de jardin, piscine couverte ou non, extension, construction nouvelle, ravalement et modification de façade... Selon les travaux, il est nécessaire d'obtenir en amont une autorisation d'urbanisme auprès de la mairie.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis et les communes du territoire mettent à disposition le service, gratuit et ouvert à tous, permettant de déposer en ligne les demandes de travaux. Les demandes de permis de construire, de permis de démolir, de permis d'aménager, de certificat d'urbanisme, de déclaration préalable et de déclaration d'intention d'aliéner sont facilitées. Grâce à la plateforme, vous pourrez déposer et suivre l'avancement de votre dossier sans vous déplacer.

La démarche s'effectue à partir du lien suivant :

<https://sve.sirap.fr/#/044222>

en créant un compte. Depuis votre accès, vous pourrez remplir les formulaires (lieu des travaux, type de projet, etc.) et fournir les pièces à joindre à la demande.

Ce service n'est pas obligatoire, il est toujours possible d'envoyer sa demande par courrier postal (171 rue Saint Michel, 44522 La Roche Blanche) ou bien de la déposer directement en mairie aux horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-18h,

Mercredi : 14h-17h

Mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h.



Idée de sortie ...

CINÉ RENCONTRE LE 26 FÉVRIER

Samedi 26 février à 16H00, salle Les Trois Rivières, projection du film :

« **11 MINUTES** ».

Ce moyen métrage d'une durée de 1H15 a été tourné en 2014 dans le Pays d'Ancenis avec la participation de figurants locaux. Une adaptation du roman « Rue du Havre » de Paul Guimard, signée François PARMENTIER, réalisateur et metteur en scène des Aphoristes. C'est l'histoire de Julien, un vendeur de billet de loterie dans la rue, près de la gare. Il observe le va et vient des passants. Parmi eux, deux retiennent son attention. Il est prêt à tout pour les faire se rencontrer. Mais François et Catherine arrivent dans deux trains avec 11 minutes de décalage...

11 MINUTES, est un conte vif, tendre et spirituel qui cache sa gravité sous une plaisante ironie.

Des comédiens amateurs ayant participé au tournage (dont un des trois principaux protagonistes, Jacques, habitant de La Roche-Blanche) seront présents, ainsi que le réalisateur.

Venez nombreux à la projection. ENTRÉE LIBRE.



Dans les associations ...

LES COTEAUX DE LA ROCHE

Organisent en partenariat avec l'Orpin, une **VENTE A EMPORTER DE TARTIFLETTE**, samedi 26 février, 19h.

Tartiflette + dessert (mousse au chocolat ou panna cotta)

Adulte 12€, enfant 9€

Réservation avant le 20 février au 07.76.23.59.66

Ou

coteauxdelaroch44@gmail.com



SYNDICAT D'INITIATIVES



Bravo à nos gagnants du concours "Illuminations de Noël" :

1^{er} : **M et Mme Blin**, Beau Soleil

2^{ème} : **M et Mme Proença**, Impasse des Frênes

3^{ème} : **M et Mme Guilloteau Joël**, Rue Saint Michel



Félicitations aux 3 gagnants de l'année dernière qui ont une nouvelle fois fait preuve de créativité, ainsi que l'ensemble des habitants de La Roche-Blanche qui ont participé à l'embellissement pendant ces temps de fêtes.

La remise des prix s'effectuera dès que les conditions sanitaires le permettront.